

OBJECTIF LUNE

PARCE QUE NOUS AUSSI, ON VEUT LA LUNE!

TRIMESTRIEL N°28

AUTOMNE 2017

Ed. Resp. Roxane Zadvat Théâtre Croquemitaine - Place César Renard 15b - 7730 Bailleul (Estaimpuis) - P912286

Migrer : c'est toute l'histoire de l'Humanité.

« Ne me parlez pas de crise migratoire. Sans minimiser les actuels drames humains, les migrations ont été la normalité pendant toute l'histoire de l'humanité. »

Eva Maria Geigl, chercheuse en paléogénomique au CNRS, La Croix 6/11/2015

8 septembre. Le contrôleur de la SNCB circule à bord du train Bruxelles-Courtrai.

- Vous n'avez pas de titre de transport?
Est-ce que vous avez de l'argent pour acheter des tickets?

- Non
- Dans ce cas, je dois vous mettre une amende. Carte d'identité s'il vous plaît.

- Nous n'avons pas de carte d'identité.
- Passeports?

- Non.
- Bon. Quelle est votre destination?

Lille.
- Si vous n'avez pas 20,30 euros chacun pour acheter un billet, au prochain arrêt dehors.

Le train arrive en gare de Hal. Le contrôleur revient dans le wagon et les deux sans-papiers s'apprêtent à descendre.

Une passagère bouillonne sur son siège :

- Attendez, je vais les inscrire sur mon railpass. Messieurs, vous pouvez vous asseoir.

- Vous ne devez pas faire ça. Vous avez de la chance, ils ne sont que deux, mais ils auraient pu être douze, vingt, trente. Sur cette ligne ça arrive tout le temps, ils vont à Lille, et puis à Calais...

- J'ai de la chance, oui. Mais pas pour les raisons que vous citez. J'ai de la chance parce que je suis née avec le bon passeport, dans un pays où les générations passées ont lutté pour la sécurité sociale, le respect des droits humains, la liberté d'expression...

Et voilà les deux voyageurs en route pour 80 kilomètres de répit, quittant Bruxelles, où la police les déloge régulièrement du parc Maximilien, jetant leurs affaires à la benne. Tout à l'heure, à Lille, la galère les attend probablement à nouveau. Offrir un répit. Que pouvons-nous faire de moins? Un billet de train, pour avoir la paix quelques heures.

Un abri, un repas, une assistance administrative, c'est ce que nous pouvons offrir dans les régions qui voient passer par centaines les voyageurs en quête d'une vie meilleure.

8 août. En France, la cour d'appel des Bouches-du-Rhône a condamné Cédric Herrou à quatre mois de prison avec sursis pour avoir aidé des migrants. L'agriculteur fait partie de l'association de défense des migrants Roya Citoyenne. Cette association demande depuis des mois aux pouvoirs publics un accueil d'urgence pour les milliers de personnes originaires d'Afrique arrivant de Vintimille (Italie).

« C'est le rôle d'un citoyen en démocratie d'agir quand il y a une défaillance de l'Etat » a répété M. Herrou, estimant que dans trente ans ceux qui condamnent aujourd'hui, seront à leur tour condamnés.

8 juillet. Barcelone. Le tribunal permanent des peuples convoque les frontières sur le banc des accusés.

SUR ORBITE



Les ateliers
Ils vous saluent
Ils vous attendent
Rejoignez - les !

DEMANDEZ LA LUNE

**LE GOUVERNEMENT
SE RADICALISE
IL TUE LE SECRET
PROFESSIONNEL**

Une étudiante A.S.
remontée contre la loi
qui bafoue le secret
professionnel des
travailleurs sociaux

NOUVELLE LUNE

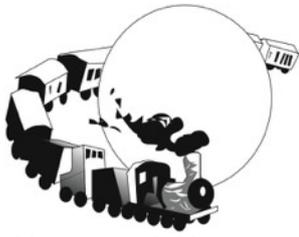


SNCB
**Service minimum pour
risques maximum !**
Quid du droit de grève?

AU CLAIR DE LA LUNE



Mon ami Pascal
Au départ, je ne pensais
pas que je jouerais un rôle
dans le spectacle... Et puis
il a fallu que je monte sur le
plateau!



SUR ORBITE *rentrée des ateliers*

Coeur de Cellule Une création d'atelier

Vous êtes invités à assister à une étape de travail
Mardi 26 septembre, 20h

au Théâtre Croquemitaine

Et paf. Vous ne vous y attendiez pas. Ou plutôt, vous ne vouliez pas y croire. Et pourtant ça y est. Jetés comme des vieilles chaussettes.

L'usine ferme. Plus exactement : l'usine déménage. Votre usine. Celle où vous avez transpiré 5 jours par semaine pendant des années. Celle qui ne serait rien sans vous. Et bien voilà, ce n'est pas votre usine, ça ne l'a jamais été. C'est vous qui étiez à elle, et elle ne veut plus de vous.



Vous êtes trop chers. Sans vous, le profit distribué aux actionnaires pourrait augmenter de quelques centièmes. Rendez-vous compte. Quelques centièmes. Soyez raisonnables! Évacuez les lieux sans faire de scandale, voulez-vous?

Théâtre d'Intervention : Espace public

Le 20 mai dernier, le collectif Espace Public investissait le piétonnier de Tournai pour montrer que la rue appartient à ceux qui l'utilisent. Une animation "porteur de parole" avait permis notamment de collecter les avis et envies des passants sur leur ville. L'atelier théâtre d'intervention théâtrale questionnait l'installation de caméras de surveillance dans la ville. Les clowns du Croquemitaine et la Chorale UnisSons étaient également présents. En cette rentrée 2017, l'atelier Théâtre d'Intervention s'allie au Collectif Espace Public pour préparer une deuxième édition, qui sera la suite de cette action. Cet atelier est ouvert à tous, contactez-nous pour y participer.

Théâtre de rue ...de sentiers !

Balade spectacle autour de Bailleul dans le cadre de la semaine des sentiers mercredi 11/10 et dimanche 15/10

Rendez-vous à 15h au Théâtre Croquemitaine
Vous pouvez compter sur nous pour brouiller les pistes, cependant rassurez-vous : le chemin sera bien balisé! Venez découvrir des histoires de Bailleul tellement savoureuses que vous serez bien en peine de démêler le vrai du faux. Un verre sera offert par la Commune à l'issue de la balade. Gare à l'ivresse sur le chemin du retour : n'allez pas vous faire ortiller dans les fossés...

Troisième saison : la Troupe du Préau

L'atelier est ouvert aux personnes en difficulté de lecture et d'écriture, ou dont le français n'est pas la langue maternelle. Chaque semaine, à partir du 14 septembre.

Le thème de l'année : l'accès à la santé.

Un sujet qui ne laisse personne indifférent.

Pourtant nous ne sommes pas tous logés à la même enseigne. Travailler à l'hôpital chWapiti, avec les cadences infernales, les horaires compliqués, les hiérarchies pas toujours complaisantes, ce n'est pas facile.

S'y faire soigner ne l'est pas non plus!

La chorale UnisSons recrute

Rentrée le jeudi 21 septembre, 19h30 - 21h30

Vous aimez chanter? Rejoignez UnisSons, une chorale engagée! Le répertoire est fait de chansons françaises qui dénoncent ce qui nous révolte, et nous tentons de transmettre les valeurs qui nous sont chères.

Nous répétons chaque semaine, sous la conduite de Myriam Mélotte. Des exercices corporels et vocaux permettent à chacun de progresser à son rythme.

écho des Clowns : c'était l'été...

Début août, les clowns du Croquemitaine étaient en résidence en Lozère, à Saint Germain de Calberte.



Toutes les occasions furent bonnes pour voir la vie en clown : le tout petit festival musical, entre deux concerts, la fête du savoir-faire, une sortie au camping, sans oublier les courses au marché. On peut dire que les clowns ont tout fait pour s'intégrer à la vie du village. Avec eux, les outils de nettoyage deviennent des instruments de musique ou de chatouilles, les lapins entrent en chantant dans les conserves, les canards (en boîte) rassemblent leurs canetons (en boîte, eux aussi), les baby-sitters ne gardent que les papas, les tables du dîner des festivaliers deviennent un terrain de tennis sur gazon, sans oublier le miel qui scintille au fond des yeux de l'apiculteur!



DEMANDEZ LA LUNE

Secret pro des travailleurs sociaux

Une future assistante sociale partage son point de vue sur la loi qui crée une exception pour le secret professionnel des travailleurs sociaux

Article 458 du Code pénal :

« Les médecins, chirurgiens, officiers de santé, pharmaciens, sages-femmes et toutes autres personnes dépositaires, par état ou par profession, des secrets qu'on leur confie, qui, or le cas où ils sont appelés à rendre témoignage en justice ou devant une commission d'enquête parlementaire et celui où la loi les oblige à faire connaître ces secrets, les auront révélés, seront punis d'un emprisonnement de huit jours à six mois et d'une amende de cent euros à cinq cents euros. »

La Chambre a adopté le 4 mai 2017 la loi qui oblige les travailleurs sociaux à dénoncer au parquet ce qu'ils croient être des « indices sérieux » de l'existence d'une infraction terroriste. Le texte oblige également les travailleurs à communiquer à sa demande des « informations administratives » au Parquet.

En tant que future assistante sociale, je partage ici mon avis sur la question. Premièrement, les travailleurs sociaux ne sont pas formés pour déceler des indices d'actes terroristes. C'est problématique parce que la définition même d'indice sérieux est à questionner. Cela varie en fonction d'une multitude de critères propres au cadre de l'institution mais aussi de l'assistant social, de la personne écoutée, ... Un même comportement peut être jugé à risque par tel professionnel et anodin par un autre. Non seulement on ne peut écarter les préjugés, les interprétations, le climat social actuel et les tentations

d'amalgame entretenues par les médias de masse, mais en outre la dénonciation sur base de soupçons entre en contradiction avec la présomption d'innocence qui reste un des fondement de notre système judiciaire.

Ensuite, je pense que le cadre juridique actuel suffit. En l'occurrence l'article 458 du Code pénal fixe déjà le devoir de dénoncer des comportements délictueux. Alors en quoi cette loi serait-elle indispensable au maintien de la sécurité nationale ? De plus, cette loi menace de détruire la relation de confiance entre l'assistant social et son public, qui est vraiment une valeur cardinale du travail social. C'est très compliqué de maintenir le lien de confiance avec les bénéficiaires. Cette loi revient à mettre en place d'autres mesures, tels qu'un contrôle des déplacements à l'étranger, ou même des pratiques religieuses. La possibilité d'accusations abusives portera préjudice, au final, à l'ensemble des bénéficiaires et à leurs entourages. Il existe déjà de nombreuses personnes qui n'osent pas frapper à la porte des institutions d'aides, alors qu'elles n'ont rien à se reprocher.

Les députés oublient-ils que le métier de travailleur social est avant tout d'aider les gens et d'être acteur de changement ? Dans le contexte actuel, la lutte contre la pauvreté est devenue la lutte contre les pauvres. Le but de cette loi pourrait sembler légitime, mais je crois qu'elle résulte plutôt d'un effet de crise face aux réalités actuelles. Cette loi est floue et crée de l'insécurité juridique supplémentaire. Je ne pense pas qu'elle soit le meilleur moyen préventif contre le terrorisme. J'y suis donc farouchement opposée.



NOUVELLE LUNE

SNCB Service minimum pour risques maximums

Le gouvernement fédéral compte imposer en cas de grève, un service minimum ferroviaire. Cette nouvelle attaque contre les services

publics doit passer prochainement au parlement.

Pour la CGSP Cheminots « son seul objectif est de rendre plus difficile l'exercice du droit de grève ». En effet, il devra y avoir un préavis de grève 8 jours avant celle-ci.

Dans ce cas, comment les grèves spontanées pourront-elle s'organiser ? Les cheminots devront informer leur direction s'ils font grève ou pas 4 jours à l'avance. Les patrons pourront ainsi faire pression sur les cheminots. Les usagers pourront (devront) aller voir quels trains roulent, la veille, sur le site de la SNCB. Les premiers à s'en informer seront sans doute les patrons des navetteurs, pensant repérer les tirs au flanc. Mais l'affluence sur les trains maintenus sera telle que tous ne pourront pas embarquer.

D'un point de vue pratique cette mesure comporte des risques pour la sécurité. Pour un fonctionnement correct, la présence de 85% du personnel Infrabel responsable de la signalisation est nécessaire.

DEPART

HEURE	DESTINATION	NATURE	VOIE	REM.
-------	-------------	--------	------	------

NOUS NOUS EXCUSONS POUR LE DESAGREMENT ET NOUS METTONS TOUT EN OEUVRE POUR Y REMEDIER AU PLUS VITE				
----------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--

AUTRE CHOSE PAR EXEMPLE EN DONNANT SATISFACTION AUX REVENDICATIONS LEGITIMES DES GREVISTES...				
-----------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--

Dans le cadre du service minimum, les non-grévistes devront enchaîner un double service alors que cette tâche demande une grande concentration. En Angleterre, 70% des accidents aux voyageurs ont lieu quand il n'y a pas d'accompagnateur.

D'un point de vue juridique, le droit de grève est un droit fondamental et individuel (convention de 1948 de l'Organisation internationale du Travail et la Charte sociale européenne). Il ne peut être limité qu'à de très rares exceptions, à savoir dans des services vitaux : les centrales électriques ou les hôpitaux par exemple.

Vous voulez participer à une action de soutien ?
Actions en septembre et octobre à Bruxelles, Namur...
Contactez-nous : 0497/765 577



AU CLAIR DE LA LUNE *mon ami Pascal*

En 2013, au moment du lancement de la campagne A QUI PROFITE LA DETTE, j'ai animé le comité d'audit citoyen de la dette de Marche en Famenne, dans le cadre de mon travail de formateur pour le CEPAG du Luxembourg. Assez rapidement, le groupe s'est orienté vers la création d'une pièce de théâtre pour vulgariser la problématique de la dette, et en particulier son rôle d'argument magique pour imposer les politiques d'austérité qui sapent notre système de protection sociale. Au départ, dans ma fonction d'animateur de groupe, je ne pensais pas que je jouerais un rôle dans le spectacle. Au bout de quelques mois, le groupe s'est retrouvé moins nombreux et il a fallu que je monte sur le plateau... Finalement, j'y incarne même un rôle

important puisque je suis le financier : le méchant de l'histoire! Heureusement, les fonctions d'enseignant et de formateur m'avaient préparé à jouer un rôle! Le spectacle **Dette Système** a certainement constitué une étape dans ma vie professionnelle. Au fil du temps, et des représentations, je suis désormais convaincu que le théâtre constitue un moyen efficace de découvrir une problématique, de remettre en question les fausses évidences assénées par les médias, de susciter le débat, et surtout de motiver les gens à agir. Depuis quelques mois, un nouveau projet est en cours : **Des armes et des mots, c'est pareil!** Avec ce nouveau spectacle nous voulons dénoncer l'usage qui est fait du langage pour nous enfermer dans un mode de pensée.

À CHAUD DANS LES RÉACTEURS !



Les frontières européennes sur le banc des accusés

8 juillet. Le Tribunal permanent des peuples (TPP) organisait à Barcelone la session d'ouverture du tribunal sur la violation des droits humains des personnes migrantes et réfugiées, et son impunité.

Les témoignages recueillis et les cas exemplaires ont permis de mettre en évidence les facteurs structurels et les politiques qui créent les conditions de la vulnérabilité, la dépendance, la disparition et le déni de futur des personnes migrantes et réfugiés. L'acte d'accusation présenté à Barcelone ouvre la procédure d'instruction pour l'enquête, il s'agira de mettre en lumière

les causes profondes des migrations et des déplacements forcés de populations, de documenter les routes migratoires, les violations des droits humains, les frontières, les politiques d'exclusion qui caractérisent l'Europe Forteresse, avec une attention particulière pour les questions de genre et les personnes mineures. Ce procès, qui devrait s'achever à la fin de l'année 2018, veut s'inviter dans les débats médiatiques et politiques. Son objectif est de produire des ressources culturelles, politiques et législatives, pour la reconnaissance des personnes migrantes et réfugiés comme sujets de droits inviolables.



COPINAGE *Madame la Ministre ?*

Madame la ministre, allo? C'est vous? Ah, enfin! Voilà... Je voulais vous parler parce que... Non, je ne peux pas parler plus fort, ma collègue travaille à 1 mètre de moi, là... Pardon? Ah, oui je suis au courant, je sais que vous êtes aussi ministre de... Oui, plein de choses... Oui je comprends, vous manquez de temps... Bien sur.

Dites, je voulais vous demander, vous voyez on est en septembre là, et on est en train de lancer toutes nos actions pour l'année académique... Et bien oui, on est calé sur l'année académique, comme tous les acteurs de la culture... Oui bien sur madame la ministre, avec une

majuscule... Une très grande majuscule... Vous êtes pressée, je comprends, moi aussi vous savez... Oui. Très bien... Voilà, en fait, comment vous dire... Nous n'avons aucune information sur les subventions que nous pouvons attendre à partir de janvier...

Ah? Oui? Bien sur : vous non plus vous ne savez pas si vous serez encore ministre en janvier.

Certainement.

Bien madame la ministre.

Excusez-moi de vous avoir dérangé.

- A qui tu parlais?

- Moi?... euh... personne, pourquoi?



069 84 79 85

tcroquemitaine@gmail.com
www.theatrecroquemitaine.com
Place Abbé César Renard 15b
7730 Bailleul (Estaimpuis)

ACTIONS

Contactez-nous pour rejoindre l'atelier théâtre d'intervention !

Service minimum SNCB

20/09 à Namur

25/09 à Bruxelles

4/10 à Bruxelles

ATELIERS

Chorale UnisSons

Tournai, à partir du 21/09
tous les jeudis 19h30 - 21h30

Théâtre de Sentiers

Bailleul, 19/09 et 04/10

de 18h30 à 21h

Troupe du Préau

Bernissart, tous les jeudis

9h-12h

SPECTACLES

THÉÂTRE DE RUE DE SENTIERS

spectacle itinérant

mercredi 11/10

dimanche 15/10

15h dans la cour du Théâtre

LE RING (Théâtre Forum)

12/10 14h Maison des asso

Tournai

20/10 MC Ath

COEUR DE CELLULE

16/11 Charleroi

Université du Travail

25/11 La Louvière

CCRC

DETTE SYSTEME

avec ACiD^e Marche

29/09 20h Verviers

MJ Les Récollets

JAWLA PALESTINA 2017

fanfare détournée & 1 café 2,3 chants

17/09 Ferme d'en Haut

Villeneuve d'Ascq

23/11 Arrêt59 Péruwelz